



Des (mauvaises ?) nouvelles du SPIP de Montbéliard

Depuis notre tract précédent, où en est le SPIP de Montbéliard ?

L'intersyndicale espérait encore qu'un recadrage du DPIIP et des objectifs clairs, plan d'action signé en novembre 2016 par le DPIIP, auraient pu assainir la situation, redonner un peu de confiance en la hiérarchie et permettre aux agents de travailler dans des conditions normales.

A ce jour, l'espoir n'est plus.

Petit rappel = une situation dégradée avec une surcharge de travail, pas de priorisations, pas d'organisation claire du service (planning de congés, planning de permanences, gestion du MF, des TIG...), pas de revue de dossiers.....

Puis, une organisation de service est faite en l'absence d'une partie de l'équipe, dans l'urgence et sans l'assentiment de tous.

Malgré les questionnements des OS en CT et en audience intersyndicale quant à l'efficacité de cette réorganisation, la hiérarchie a affirmé que les choses allaient fonctionner, tout avait été anticipé.

Malheureusement, cette vision idyllique des choses n'a pas permis d'éviter les dysfonctionnements qui ne se sont pas faits attendre.

Dès les premiers congés 2017, les agents ont dû se dédoubler pour assurer la permanence au service, la POP et les arrivants à la maison d'arrêt. Deux agents voire un seul agent au service certains jours, pour tout faire, alors que les règles imposées étaient 3 agents minimum au service.

Voilà qui résume bien le manque d'anticipation et de vision globale du travail en SPIP du DPIIP ; une nouvelle organisation pleine de failles !

La situation critique de la semaine du 21/02/17 a conduit la DFSPPIP à se déplacer en urgence au SPIP de Montbéliard avec 2 représentants syndicaux le 23/02.

Ce déplacement a permis de constater que, contrairement aux dires du DPIIP, tout n'est pas sous contrôle au SPIP de Montbéliard. Les piles de dossiers à archiver s'amoncellent dans une armoire, les dessaisissements reçus et ceux à transmettre à d'autres antennes sont mélangés, les dossiers à prendre en charge s'accumulent dans la case courrier du chef d'antenne.

De ce fait, les CPIP ont reçu les convoqués en BEX du 21/02 sans les dossiers.

Les CJ, stages de citoyenneté, TNR et enquêtes ne sont pas saisis sur APPI et donc pas transmis aux CPIP.

Les nouveaux dossiers à affecter sont, eux-aussi en attente, certains depuis janvier.

Depuis septembre, il n'y a plus d'accueil téléphonique au SPIP de Montbéliard compte-tenu de l'absence de l'adjointe administrative en arrêt maladie et désormais mutée au TGI.

Le répondeur n'a pas été mis à jour et les nouveaux collègues ne peuvent pas être joints directement.

Il semble qu'un agent n'ait toujours pas de ligne téléphonique.

La situation risque malheureusement de se dégrader dans les semaines à venir en raison de l'absence durant un mois de l'unique agent affecté à la maison d'arrêt, la réorganisation mise en œuvre va encore pouvoir prouver l'étendue de ses faiblesses, mais à quel prix ?

Face au constat des dysfonctionnements multiples, les organisations syndicales souhaitent, à nouveau, dire leur grande inquiétude concernant ce service. La sonnette d'alarme tirée il y a plusieurs mois n'a, semble-t-il, servi à rien.

Les organisations syndicales se sont déplacées auprès de l'équipe le 30/03/2016, depuis cette date plus de 300 mails leur ont été adressés pour dénoncer des situations d'insécurité professionnelle, l'absence de consignes, le non respect des engagements énoncés dans le plan d'action .

L'intersyndicale CFDT, CGT, SNEPAP ne peut plus entendre qu'il faut laisser le temps faire ses preuves et demande :

- la mise en place d'un audit
- la supervision du DPIP par la DISP.

L'intersyndicale sollicite une audience auprès de la DISP pour que cette situation soit réellement traitée afin que l'équipe du SPIP de Montbéliard puisse enfin travailler dans des conditions dignes et sereines.

Besançon, le 10 mars 2017